

Éditorial de Force Ouvrière

Adhérents et militants FO, fiers et engagés pour la sécurité et la santé de toutes et tous

Cet éditorial est une adresse du secrétaire général, au nom du Bureau confédéral, à l'intention de tous les adhérents, militants et responsables de syndicats, Unions départementales, Fédérations de branches d'activité FO, confrontés, avec l'ensemble de la population, à la grave crise sanitaire générée par la pandémie de Coronavirus (Covid-19).

D'abord car ils sont souvent mobilisés, avec beaucoup de leurs collègues, agents de services publics et salariés, dans des secteurs essentiels : la santé en premier lieu, mais aussi dans les entreprises de fabrication – quand elles sont encore en France... – des matériels indispensables à la protection (masques, gel, gants, parois de protection en verre ou plexiglass), ou dans le commerce de proximité, la grande distribution, l'agriculture, la fourniture d'énergie et la maintenance, les transports, les services à la personne, à domicile, les services de nettoyage, de sécurité...

Nous avons souligné que la priorité était de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité de ces salariés. Cela demande que les pouvoirs publics réquisitionnent, nationalisent au besoin, les industries indispensables à la production et à la distribution en masse de ces moyens. Il revient aux pouvoirs publics également de prescrire les mesures à prendre et aux entreprises, administrations et services publics de les mettre en œuvre.

Je salue l'engagement de tous les adhérents, militants et salariés de la confédération à tous les niveaux

Dans cette logique, FO défend le point de vue qu'il faut se concentrer sur ce qui est essentiel pour la population – cela fait déjà beaucoup, et mettre à l'arrêt le reste pour que les consignes de confinement soient le plus efficace possible. C'est ce même point de vue qui nous amène à contester l'idée de déroger à la durée de travail, aux temps de repos et au travail dominical. Nous y voyons le risque d'ajouter un danger pour la santé de celles et ceux qui sont mobilisés sur ces activités essentielles.

Et puisqu'on tend à nous opposer la viabilité économique, nous disons que c'est ainsi que l'on aura le plus de chance de venir à bout rapidement de l'épidémie, en assurant efficacement la sécurité de celles et ceux mobilisés, comme de celles et ceux en télétravail, en chômage partiel et « confinés ». Plus vite alors la question de la relance de l'activité économique pourra être résolue.

Mais, là encore, FO sera présente pour dire haut et fort « plus jamais ça » sur le plan économique ! Depuis longtemps, nous avons mis en garde contre une mondialisation des échanges fondée sur la recherche du moins-disant social, environnemental et, on le découvre, sanitaire, contre une mondialisation prônant la déréglementation, les délocalisations au seul motif du moindre coût, en particulier du travail, la réduction de la « dépense publique », qui a pour conséquence l'affaiblissement, quand ce n'est pas l'étranglement, des services publics et de la protection sociale collective, au profit essentiel des marchés financiers qui échappent à toute raison sociale pour le bénéfice de quelques-uns.

Si l'annonce de primes de récompense a été faite, pour les salariés mobilisés, il faudra s'assurer, en premier lieu, que tous en bénéficient, sans que, bien sûr, ce soit au prix d'une moindre sécurité. Mais au-delà, FO a souligné que toutes ces missions et métiers sont trop souvent peu ou mal considérés et peu ou mal rémunérés. Cela doit changer et pas seulement en ce moment, mais de façon pérenne.

Cet éditorial s'adresse aussi à nos adhérents, militants, comme d'ailleurs aux salariés de la confédération et de nos différentes structures, pour saluer leur engagement, aujourd'hui en particulier, à tous les niveaux. Pour répondre aux questions – nombreuses et souvent angoissées – des salariés. Pour s'assurer, à leurs côtés, que toutes les dispositions sont prises pour les protéger, quelles que soient les situations.

Leurs interventions sont multiples pour rappeler aux employeurs leurs obligations, les mesures à prendre (nombre d'entre eux d'ailleurs appellent nos responsables sachant qu'ils en obtiendront les bons renseignements), et pour s'assurer que ces mesures sont effectivement respectées (accès à l'activité partielle, mise en arrêt des salariés concernés par la garde d'enfant ou du fait de leur santé, mise à disposition des moyens de protection, mise en œuvre d'une organisation du travail sécurisée sur la base des gestes barrières, qui vont, plutôt que dans le sens de l'allongement, à la réduction des horaires, des plages d'ouverture, au ralentissement de la production, aux rotations d'équipes, à la mise à disposition de conditions sanitaires renforcées...).

Nous avons aussi obtenu que soit garantie la situation de demandeurs d'emploi et salariés saisonniers sur le plan de leur allocation, contre la réforme de l'Assurance chômage décidée autoritairement par le gouvernement en juin dernier. Nous avons stoppé les velléités de donner tout pouvoir à l'employeur pour modifier les prises de congés. Nous avons obtenu un dispositif équivalent à l'activité partielle pour les salariés des particuliers employeurs et des plateformes (chauffeurs VTC, livreurs à vélo) et pour les intérimaires. Nous avons obtenu de garantir la situation des salariés en apprentissage, en formation...

Il y a encore beaucoup à faire. Nous sommes mobilisés à tous les niveaux, y compris au niveau national, vigilants quant aux mesures à venir qui pourraient aller contre les droits des salariés.

À toutes et tous, nous disons : prenez soin de vous, assurez-vous que les mesures protectrices sont mises en œuvre et respectées pour vous-même, ainsi que pour vos proches et vos collègues.